

# Le Maraîchage en Seine Saint Denis



Bobigny - Jardin maraîcher de la **Maison GUILLO**N

Extrait du site Internet du CDT 93

Mise en page et illustré par Jean Joubert CERHBB octobre 2014

# Le maraîchage en Seine-Saint-Denis



*Maraîcher à Bobigny*

Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, les cultures maraîchères se regroupent en trois centres principaux. Au nord de Paris, de Bobigny à Stains en passant par Aubervilliers, La Courneuve, Saint-Denis. Au sud, de Champigny à Alfortville en passant par Créteil et Maisons-Alfort. Un troisième groupe, beaucoup plus lâche se distingue au sud de Paris sur la rive gauche de la Seine, de Ivry à Bagneux.

Dans le registre des renseignements statistiques et administratifs du contrôle de Aubervilliers à La Courneuve pour l'enquête agricole de 1866, on peut lire que « *le sol (de La Courneuve) est d'une nature excellente, il est avec celui d'Aubervilliers auquel il est un peu inférieur le meilleur de la contrée.* (1) *Il est exploité en grosse culture maraîchère* ». À La Courneuve, en 1882, sur une surface totale de 760 hectares, 754 sont consacrés aux cultures dont 220 pour la grande culture (froment, seigle, avoine, luzerne et betterave fourragère) et 540 hectares

Étude de M<sup>e</sup> GEORGE BLOND, Commissaire-Priseur au Département de la Seine  
Successeur de M<sup>e</sup> Jean AUBOYER-TREUILLE  
à PARIS, 10, Rue Chauchat - Métro : Richelieu-Drouot

---

VENTE aux ENCHÈRES PUBLIQUES  
pour cause de cessation de culture de M. François LEBEAU  
à BOBIGNY (Seine), 63, Rue Jean-Jaurès  
Le LUNDI 16 SEPTEMBRE 1946  
à 13 heures 30

---

## BON MATÉRIEL de MARAÏCHER

comprenant :

- Environ 650 châssis
- 220 coffres
- 3.300 cloches
- 300 paillasons

Planches à chicorée, Planches lorraine sulfatées  
2 mouilleurs, 1 boyau  
Montures spéciales hermétiques en fer pour coffres de 4 rives  
Piquets fer, Petits fers à châssis  
1 porte-boyau, 2 rouleaux, 2 porte-cloches, 2 hottes, 2 chargeoirs  
3.500 fourchettes, 700 cales, Brouette, Tréteaux  
2 grands billots, 2 radiateurs électriques, Lot d'outils, Cuve en fer

---

M<sup>e</sup> GEORGE BLOND  
Commissaire-Priseur au Département de la Seine  
Successeur de M<sup>e</sup> Jean AUBOYER-TREUILLE  
à PARIS, 10, Rue Chauchat - Tél. PROvence 82-66

---

AU COMPTANT : Les acquéreurs paieront 15 % en sus des enchères

---

MOYENS DE TRANSPORT :  
Métro : Église de Pantin et Autobus 148, descendre devant le 63, rue Jean-Jaurès  
Maison Rayée, Paris - 9 46

pour les cultures maraîchères. Les légumes les plus cultivés dans la plaine des Vertus sont alors les pommes de terre (100 ha), les choux potagers (100 ha), les oignons (100 ha) et les salsifis (100 ha) ; la plus petite culture étant dédiée aux navets (5 ha) qui vont totalement disparaître au fil des années. Les engrais proviennent principalement de l'enlèvement des boues et gadoues de Saint-Denis mais aussi de Paris auxquelles s'ajoute le fumier de cheval et de vache. Les boues et gadoues étaient formées de résidus végétaux, ordures ménagères, boues de terre, ramassés dans les rues, voire la matière fécale tirée des fosses d'aisances et dont on se servait comme engrais. Plus tard, dans les années 1920-1930, un wagon de gadoues sera chaque semaine acheminé pour desservir en engrais Aubervilliers, La Courneuve et Dugny. Le « roulage » (transport par voiture) de ces gadoues se effectuait surtout l'hiver quand le sol était gelé.

*Vente aux enchères publiques, bon matériel de maraîcher*

Le passage de la grande culture à la culture maraîchère s'est effectué à La Courneuve à partir de 1820. Cette mutation qui nécessitait les trajets quotidiens entre le village et Paris pose rapidement le problème des routes. L'effort de l'amélioration des voies de communication entre la plaine des Vertus et Paris s'accompagne du pavage des chemins de culture desservant le terroir courneuvien. En effet, les routes créées pour la grande culture sont mal adaptées aux passages répétés des charrettes de maraîchers comme en témoigne cette déclaration, en 1843, du maire de La Courneuve, M. Thomas, lui-même gros propriétaire terrien dans le village : « *De champ Tourterelle à La Courneuve, il n'y avait qu'un chemin de terre, la commune a fait de grands sacrifices entre 1824 et 1841 pour paver cette lacune (sic), (í ) ce pavé n'avait été fait que dans le but de favoriser la grande culture (í ). Il est de toute impossibilité qu'un pavé qui n'a que trois mètres de large puisse suffire à un tel service qui deviendra encore plus considérable par la suite* ».

Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la propriété terrienne à La Courneuve est inégalement répartie puisque 70 propriétaires parisiens possèdent 56% du territoire, 144 propriétaires albertivillariens possèdent 20,5% de la terre, 33 Dyonisiens en ont 9%, 56 propriétaires domiciliés dans la Seine et la Seine-et-Oise possèdent 7.5% du terroir et, enfin, 71 propriétaires courneuviens se partagent les 7% restants. Très morcelée, cette propriété courneuvienne, groupée dans les hameaux de Crèvecoeur et de La Courneuve (le lieudit à l'origine du village), se réduit le plus souvent à la possession de sa maison et du jardin attenant.

L'origine des cultures légumières de plein champ est ancienne dans la région puisque dès le XIV<sup>e</sup> siècle, la plaine des Vertus est un centre réputé de cultures légumières. Il semble que le sens général attribué alors au mot « vertu » désigne les gros légumes poussés en plein champ et fumés à l'aide de l'engrais urbain (boues et gadoues de Paris et de Saint-Denis). Ce sont donc les robustes choux de Milan dits « Gros des Vertus » (gros choux verts qui se distinguent surtout de leurs frères classiques par leur feuillage frisé), salsifis et oignons « Paille des Vertus » (oignons jaunes plus ou moins ovales de gros calibre), qui fondent la réputation des producteurs albertivillariens et courneuviens.

Aux Halles, la vente de ces légumes s'effectue au poids, voire au volume. L'acheteur détermine au coup d'oeil la quantité de choux ou autre légumes que contient un tas dressé selon des règles établies. Dans les années 1920, il arrive chaque matin aux Halles 140 à 450 voitures de maraîchers. Ceux-ci sont groupés sur le « carreau » (emplacement de trottoir portant un nom) selon la provenance ou la nature des légumes qu'ils apportent. Ceux d'Aubervilliers et de La Courneuve se retrouvent sur le carreau des Vertus. Les ventes ont lieu de 4 à 8 heures du matin l'été et de 5 à 9 heures l'hiver. Selon les archives de la préfecture de police (Registre du commissariat central des Halles n° 109 n°9), « *pour occuper une place sur le carreau forain, les cultivateurs doivent justifier qu'ils vendent les produits de leur récolte et pour cela produire un certificat d'origine, timbré de l'octroi, ou un carnet spécial d'identité établi au commissariat de police des Halles centrales sur le vu d'une attestation du maire de leur commune. Les cultivateurs (í ) sont tenus de placer d'une manière apparente devant leur marchandise une plaque d'un modèle déterminé indiquant en lettres blanches sur fond vert leur nom, qualité et domicile* ».

# Un exemple de maraîchage traditionnel : Bobigny

À Bobigny où la culture maraîchère a fortement marqué l'histoire de la ville pendant plus d'un siècle, les premiers maraîchers s'installent au début de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1862, il y a 47 marais, il y en aura 161 en 1913. Dans son étude sur les maraîchers de Bobigny, Jean Joubert (Président du Cercle d'Études et de Recherches Historiques de Bobigny Balbiniacum) explique que les cultivateurs en place à Bobigny ne comprennent pas bien le choix du village, dont les sols sont réputés peu fertiles, pour l'installation de ces nouvelles cultures. Mais les jardiniers parisiens se soucient peu de la qualité du sol car ils apportent avec eux la technique de la couche chaude initiée à Versailles par Jean-Baptiste de La Quintinie (1626-1688), jardinier du roi. Dans une « supplique au roi », celui-ci avait présenté un traité qui, selon lui, devait contribuer à faire de bons jardiniers. Ses essais de « cultures forcées » deviennent la base de toute culture maraîchère avec, notamment, la mise au point d'un système de culture sous châssis vitrés et sous cloches de verre, la technique de la culture en espalier des arbres fruitiers permettant, à Versailles, aux poiriers, pêcheurs, pruniers et figuiers de pousser à l'abri des vents. Il crée également sur le même principe que l'orangerie, une figuerie, afin d'offrir des figues au roi dès la mi-juin, et ce pendant six mois. Ses successeurs profitent de ses expériences qui servent de base à la culture intensive, comme à Bobigny où, dès 1861, il y aura 650 châssis vitrés et 4000 cloches maraîchères par hectare de marais.



La première implantation maraîchère à Bobigny se fait dans le quartier des Vignes, en 1854, à l'extérieur du village, sur les lieudits du Merisier, du Clos Billard, du Clos de Gorme et des Vieilles Vignes. Il s'agit d'une propriété appartenant au comte de Blancmesnil qui a loti la terre. Le comte a découpé les parcelles en damier d'environ 7000 mètres carrés chacune. Ce découpage en damiers ne se retrouve pas aussi nettement dans les autres secteurs maraîchers de la ville car les zones d'origine étaient moins vastes que celle du comte de Blancmesnil. En

1855, il y a 17 maraîchers installés sur le lotissement des Vieilles Vignes, ils sont 35 en 1857, 40 en 1860 et 64 en 1866. De 1854 à 1930, trois vagues successives d'expropriés parisiens, puis des émigrés du Morvan, viennent installer leur marais à Bobigny. Selon une étude de 1959, citée par Jean Joubert, il y a, à cette date, 43 marais aux Vieilles Vignes (qui seront expropriés à la fin des années soixante), 13 au Marais, 18 dans le secteur de la Folie, 32 aux Sablons et 10 marais sur la Vache à l'Aise. Soit un total de 116 marais répartis sur une surface totale de 883.130 mètres carrés représentant 14% du territoire de la commune. En 1960, la dimension moyenne d'un marais est un rectangle 77 mètres sur 110 mètres de profondeur. Chaque maraîcher dispose en moyenne de 7800 mètres carrés. Chaque propriétaire de parcelle y emploie 4 à 6 ouvriers et entretient un cheval, indispensable pour le transport des légumes aux Halles de Paris.

La particularité des maraîchers balbyniens par rapport à ceux de la plaine des Vertus est l'exportation à l'étranger de leurs produits. De 1880 à 1914, ils exportent le tiers de leur production vers les grandes villes du nord de la France, mais aussi vers l'Allemagne, la Prusse, l'Autriche et même la Russie. « *Leurs qualités exceptionnelles et leur précocité leur permettaient de supporter les frais de transport élevés* », écrit Jean Joubert. Avec la guerre de 1914-1918, des difficultés, liées notamment à la concurrence des producteurs du midi de la France et l'augmentation du prix des transports, se font de plus en plus sentir et ralentissent progressivement ces exportations.

À Bobigny, la culture des salades est majoritaire avec différentes sortes de laitues comme la Gotte, la Reine de mai, la pommeraie et la laitue de passion, mais aussi de la romaine, de la chicorée frisée, de la batavia, de la mâche, du pissenlit et de la chicorée scarole. Mais l'on cultive aussi sur le même marais du poireau, de la carotte Davanture (une carotte courte), des radis et des oignons blancs. En fait, la modicité de la surface est compensée par des cultures successives de plusieurs pousses durant l'année.

## L'évolution des marais au XX<sup>e</sup> siècle

Durant la période de l'entre-deux-guerres, la population maraîchère se réduit dans toutes les communes mais demeure encore à un bon niveau. En 1929, 140 maraîchers exercent leur métier à Bobigny pour 47 à Stains, 20 à Saint-Denis et 36 à Aubervilliers à la même date. Les maraîchers balbyniens sont les plus nombreux du département de la Seine au point qu'un projet, en 1942, cherchant à désengorger le quartier des Halles qui commence à poser problème, imagine transférer le carreau des Vertus à Bobigny. Mais, après la Seconde Guerre mondiale, l'activité maraîchère décroît. Les opérations d'aménagement urbain lancées dans les années soixante sont fatales aux maraîchers dont le nombre ne cesse de diminuer. À Bobigny, on en compte 114 en 1961, 89 en 1965, 72 en 1968, 55 en 1971, 32 en 1974, 18 en 1975 et il n'en reste qu'un seul en 2001. La plaine des Vertus est également dépossédée de ses maraîchers par l'urbanisation d'Aubervilliers où les derniers étaient situés dans le quartier Crèvecoeur, de part et d'autre de la rue de la Courneuve. À La Courneuve, c'est l'urbanisation du quartier des Quatre-Routes et du centre-ville et la construction de la cité des 4000 logements qui sonnent le glas de l'activité. Enfin, dernière disparition en date, la grande friche maraîchère d'une centaine d'hectare située sur le site des Tartres à Pierrefitte-sur-Seine a laissé la place au bâtiment des Archives nationales.



Sur l'ensemble de la Seine-Saint-Denis, ils ne sont plus que trois maraîchers encore en activité : Guy Girard, rue des Francs-Tireurs à La Courneuve, Claude Lelièvre, rue Carnot à Stains, et René Kersanté avenue Stalingrad à Saint-Denis dont le terrain A été racheté par la Ville et classé au patrimoine municipal.

*Maison Brocheton, rue de Blancmesnil à Bobigny vers 1970*

# Le patrimoine maraîcher aujourd'hui

À La Courneuve, deux maisons de culture sont encore visibles rue Villot et rue de l'Abreuvoir. Cette dernière abritait depuis 1983 le musée des cultures légumières devenue l'ecomusée de La Courneuve. Aubervilliers possède toujours deux maisons maraîchères. L'une, la ferme Mazières située 70 rue Heurtault, appartient aujourd'hui à la commune, la seconde, au 3 rue Chapon, conserve, malgré de grosses transformations postérieures, sa façade reconnaissable et sa porte charretière ainsi que les pavés d'origine de sa cour. Avec l'association « Sauvons la ferme Mazier », la municipalité d'Aubervilliers a décidé d'assurer la conservation de cet endroit précieux, mais en piètre état. Le projet devrait ouvrir les lieux au public, avec la rénovation de la ferme et le doublement de la surface des jardins attenants.

Depuis avril 2014 jusqu'à octobre 2014 des travaux réalisés par l'entreprise d'insertion APIJ BAT (chantiers écoles) et des stagiaires dans le domaine du bâtiment vont doubler les murs pour une meilleure régulation thermique, reconstruire un escalier d'accès au premier étage, refaire le plancher à l'étage ainsi que l'électricité puis poser quatre fenêtres, en chêne, et une porte. Le financement a été pris par la région, la communauté d'agglomération Plaine commune, la fondation du patrimoine ainsi que la ville d'Aubervilliers qui ont compris l'importance de ce quartier Rue des Noyers-Rue Heurtault. Celle de la rue Chapon est en danger et les aménagements successifs en ont considérablement changé l'aspect primitif. Aujourd'hui, ce sont les pavés que certains des occupants souhaitent supprimer. Dans la partie de la rue du Moutier qui se trouve entre l'hôtel de Ville et la rue Heurtault, plusieurs de ces maisons, encore présentes dans les années 1970, ne le sont plus aujourd'hui.

À Bobigny, rue de la République, demeurent deux maisons de maraîchers avec leur enclos dont l'une a conservé sa citerne et l'autre la dernière bergerie de la commune. Trois constructions sont aussi repérables rue Jean Jaurès, près de la cité Libération, et deux autres situées dans l'enceinte d'entreprises dans la zone industrielle des Vignes. Mais c'est à Stains, rue d'Amiens, que l'on peut voir réunies plusieurs de ces citernes. Signal d'un temps révolu et entourées de marais encore cultivés, elles donnent un aperçu de ce que pouvait être le paysage de la banlieue du maraîchage.

Il existe à Noisy-le-sec un ensemble de construction dit « hameau » de maraîchers, 55 rue Merlan. Petite cité s'élevant sur une cour pavée, elle regroupe l'habitat de plusieurs familles d'agriculteurs maraîchers. Ce site est déjà mentionné au VII<sup>e</sup> siècle sous le nom de « hameau de Merlan ». Il forme une seigneurie indépendante de Noisy de l'an mil jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Enfin, à Vaujours, une maison de pailleux s'élève encore au 40 rue Alexandre-Bouche ;

# Les conditions de travail des maraîchers

Le mode de vie des maraîchers se différencie radicalement de celui des agriculteurs. Le marais est le plus souvent petit, rarement plus d'un hectare. La maison d'habitation est située sur le terrain d'exploitation, le travail étant trop intensif pour s'accommoder d'un habitat éloigné. « *Le maraîcher ou l'horticulteur n'est pas un membre de l'ancienne communauté rurale adoptant une technique nouvelle sur des terres qu'il exploitait déjà, c'est un spécialiste expulsé d'une zone plus proche de la ville ou un ancien ouvrier qui s'établit à son compte ; ces immigrants montent des établissements du même type que ceux où ils ont déjà exercé leur activité : ils louent ou plus souvent achètent une pièce de terre d'un seul tenant sur laquelle ils peuvent faire des aménagements rationnels et construire leur habitation* » écrit, en 1956, Michel Philipponneau dans sa thèse, *La vie rurale de la banlieue parisienne*.

## Description des maisons maraîchères

Jean Joubert fait dans son *Histoire du Bobigny maraîcher* une description du marais typique dans cette commune, description qui peut s'appliquer à l'ensemble des maisons maraîchères de la Seine-Saint-Denis. Passé le lourd portail, s'élève la maison de moellons de calcaire suffisamment vaste pour y loger la famille et les ouvriers. Elle comprend un étage au-dessus d'un rez-de-chaussée généralement surélevé par un sous-sol servant d'atelier et de réserve à légumes. Le grenier abrite les paillasons et le matériel d'emballage. Près de la maison, une remise abrite la charrette puis, plus tard, la camionnette et la machine à laver les légumes. La maison de culture du 11 rue de l'Abreuvoir à La Courneuve est, quant à elle, composée de quatre corps de bâtiment formant avec un mur aveugle un ensemble architectural à cour fermée. Elle comprend, comme celle de Bobigny, une partie habitation familiale, une autre pour loger les ouvriers, un grenier, un hangar, une remise pour véhicule et un coin écurie. Dans chaque maison de maraîcher, la cour intérieure est le plus souvent pavée et fermée par une porte cochère. Les tas de fumiers, volumineux, exhalent une odeur caractéristique qui se substituait à celle des usines, non loin.

## L'habitation et le marais

L'habitation et le marais se signalent de loin grâce au réservoir à eau, passé au goudron, et disposé en hauteur afin de recevoir les eaux de pluie. De près, une autre particularité s'affiche avec l'utilisation de cloches et de châssis destinés à hâter les cultures et garantit au maraîcher sa vocation de vente de primeurs. L'entreprise conserve la structure familiale, artisanale, caractéristique de l'ancienne corporation des jardiniers. Patrons et ouvriers partagent la même existence très dure. Levés tôt, leur journée commence à 4 ou 5 heures du matin jusqu'à 20 ou 22 heures, selon la saison, le travail n'étant interrompu que par les repas et, l'été, par une courte sieste.

## Le maraîcher porte ses produits aux Halles

Autrefois, lorsqu'il était peu éloigné des Halles, le maraîcher y portait ses produits à dos, dans une hotte. Puis, l'introduction du cheval et de la charrette (puis, plus tard, de la camionnette) apporte un bien être relatif, surtout pour le patron qui ne quitte plus la maison. Sa femme et le « garçon », chargé de conduire la voiture, se rendent chaque jour jusqu'aux Halles de Paris pour vendre la production. L'extension de la culture des légumes nécessitant une plus grande quantité de fumier pour constituer les couches, une fois les produits déposés aux Halles, le garçon fait le tour des administrations utilisant des chevaux ou des particuliers ayant des écuries à Paris pour y collecter le précieux fumier. Puis il rejoint la patronne qui, elle, s'est chargée de la vente, et ils rentrent tous deux, la charrette pleine de fumier. De retour au marais, le garçon reprend le travail avec le patron et les autres ouvriers. La patronne joue toujours le rôle essentiel. Presque toutes les nuits, elle va vendre aux Halles les légumes qu'elle a préalablement lavés et préparés. En plus de ses travaux ménagers, elle trouve encore le temps d'aider les hommes sur les marais.

## Maraîchers et cultivateurs

Ainsi, tout oppose le groupe des cultivateurs à celui des maraîchers : l'origine, l'habitat, le mode de vie, les intérêts (l'arrivée des maraîchers fait croître le prix de location des terrains et celui de la main-d'œuvre, au détriment des cultivateurs). Les deux groupes restent complètement étrangers et, Michel Philipponneau affirme que « *jamais nous n'avons rencontré ni vu citer le cas d'un cultivateur s'établissant comme maraîcher en transformant ses champs en marais* ». Lorsque les cultivateurs tentent de s'adapter, c'est en pratiquant la culture de plein champ, et encore, les céréales y demeurent dominantes. Maraîchers et cultivateurs se sont même parfois opposés politiquement.

# L'agriculture à vocation sociale et environnementale en Seine-Saint-Denis

Les différentes formes d'agriculture présentes sur le territoire de la Seine-Saint-Denis sont regroupées en deux grandes catégories qui sont les exploitations à finalité sociale et celles à finalité économique. Parmi les premières se trouvent le maraîchage, les jardins partagés et les jardins familiaux. Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, les cultures maraîchères du nord de Paris s'étirent de Bobigny à Stains en passant par La Courneuve, Aubervilliers et Saint-Denis.

## L'histoire du maraîchage

Au XIX<sup>e</sup> siècle et à l'orée du XX<sup>e</sup>, un phénomène nouveau trouble, en Seine-Saint-Denis, la société agricole traditionnelle : l'arrivée des maraîchers. Les maraîchers doivent leur nom à leurs ancêtres parisiens qui cultivaient les marais de la capitale situés à l'emplacement de l'actuel quartier dit « *du Marais* ».

L'église de la Collégiale de Sainte-Opportune (qui se trouvait dans l'actuel 1<sup>er</sup> arrondissement de Paris et a aujourd'hui disparue) manque de ressources et, afin d'obtenir de nouveaux revenus, elle décide de « *bailler à cens* » (sorte de location moyennant un impôt, le cens étant une redevance annuelle, en argent ou en nature, calculée sur les récoltes) ses terres incultes. En 1154, l'évêque de Paris donne l'autorisation à la Collégiale de Sainte-Opportune de mettre en culture les marécages qu'elle possède sur la rive droite de la Seine jusqu'à Montmartre et qui, jusque-là étaient utilisés comme pâturage pour les troupeaux de la ville. On trouve aux Archives nationales (dans la Série L) des copies de la charte du roi Louis VII, de 1154, notifiant « l'accensement par l'église de Sainte-Opportune de la moitié de ses terres arables du Marais (Cartons L 617, 1, 2, 3, 9 - 1154 - copies 1627 et 1706). Cette autorisation de l'évêque établit l'acte de naissance des cultures dites de « *spécialistes* ».

La proximité de l'île de la Cité, alors en pleine expansion, attire les preneurs qui, ainsi, se trouvent les mieux placés pour satisfaire aux besoins urbains de plus en plus nombreux. En une vingtaine d'années, la moitié de la surface totale des marais est mise en culture et, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, toute la zone marécageuse occupant l'emplacement de l'ancien bras de la Seine est asséchée et cultivée.

Pendant plusieurs siècles, les terres spécialement consacrées aux cultures légumières sont désignées par le terme de « *marais* » du fait de l'origine géographique du phénomène. Pourtant, au XIV<sup>e</sup> siècle, les « *marais et jardins* » du quartier du Temple, à Paris, sont baillés à un « *jardinier* ». Le terme de « *maraîcher* » apparaît au cours du XV<sup>e</sup> siècle, mais les pièces officielles du XVI<sup>e</sup> siècle continuent de stipuler la location à des « *jardiniers* » ou des « *laboureurs-jardiniers* ». L'existence de la corporation des maîtres jardiniers peut expliquer la prédominance de ce terme sur les actes officiels jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. On le trouve encore sur les sommiers de ventes des biens nationaux, pendant la Révolution française de 1789, alors que le terme de « *maraîcher* » est utilisé dans le langage courant depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Suite à la disparition des corporations, avec la loi Le Chapelier en 1791 qui interdit les organisations ouvrières, et par extension la corporation des maîtres jardiniers, l'usage du mot « *maraîcher* » devient exclusif au moment même où le site primitif est abandonné. Enfin, actuellement, les économistes désignent sous le terme général de « *culture spécialisée* » les exploitations maraîchères, fruitières, florales, viticoles, etc.

## Les maraîchers quittent Paris et gagnent les villages de banlieue

La densification de l'urbanisation parisienne chasse les maraîchers de la capitale. Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, le mouvement s'amorce et des maisons commencent à envahir les marais qui, eux-mêmes, investissent les terres labourables parisiennes. À la fin du XVIII<sup>e</sup>, de nombreux marais sont entièrement bâtis. Les maraîchers locataires avec leurs indemnités d'éviction et les propriétaires avec le produit de la vente de leurs terres partent et aménagent de nouveaux marais. Tandis que Paris s'étend, l'anneau des cultures spécialisées recule et aucun secteur ne présentant les conditions naturelles aussi favorables que les grands marais de Paris, une phase de dispersion succède à la concentration primitive. Les maraîchers commencent à gagner les villages de banlieue.

Ils s'installent alors sur le territoire des villages déjà voués aux cultures légumières comme Aubervilliers et la Courneuve où, depuis le XIV<sup>e</sup> siècle et jusqu'en 1876, la Plaine des Vertus est la plus vaste plaine légumière de France. Puis, avant la fin de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les maraîchers débordent et gagnent les communes voisines comme Stains ou Bobigny. Les premières subissent une mutation progressive des pratiques agricoles, notamment de céréales, vers la culture de légumes de plein champ puis le maraîchage. Les secondes passent directement des cultures agricoles traditionnelles au maraîchage. En passant de la culture céréalière à la culture légumière, les parcelles des exploitations diminuent tandis que le nombre de cultivateurs augmente car ces dernières sont très demandeuses de main d'œuvre.

Lorsqu'ils s'installent en banlieue, au XIX<sup>e</sup> siècle, les maraîchers élèvent systématiquement des murs autour de leurs parcelles, appelées des « *marais* », souvent carrées, donnant naissance à un nouveau paysage agricole. Les murs servent à la fois de brise vent mais aussi de protection contre les maraudeurs. Alors que les maraîchers parisiens dissociaient leur habitat de leurs terres cultivées, les migrants qui s'installent dans les nouveaux marais, au-delà de la zone primitive, bâtissent leur maison sur la pièce de terre exploitée. Ainsi, un milieu humain original, rural par ses travaux, urbain par son habitat, s'organise autour de Paris.